



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

**DOCUMENT CANTONAL DE REFERENCE POUR
L'EVALUATION DES ETABLISSEMENTS OFFRANT DES
PRESTATIONS MEDICO-SOCIALES RESIDENTIELLES AUX
PERSONNES ÂGÉES DANS LE CADRE DU
RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITER**

FORMULAIRE DE VISITE D'INSPECTION

Basé sur

- Les bases légales
- Les directives cantonales
- Les exigences intercantionales de qualité et de sécurité en vue de l'obtention et du maintien de l'autorisation d'exploiter une institution pour personnes âgées (plateforme intercantonale dans sa version adoptée par la CRASS le 4.4.2005)

SERVICE DU MEDECIN CANTONAL – FRIBOURG
Avril 2023

Introduction

En janvier 2018, la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS) et le Règlement sur les prestations médico-sociales (RPMS) entrent en vigueur dans le canton de Fribourg.

L'inspection se focalise sur des éléments liés à la qualité, la sécurité et la prévention de la maltraitance. Le Service du médecin cantonal (SMC) se réserve le droit d'inspecter d'autres éléments qu'il pourra juger utile durant le déroulement de la visite.

Formulaire de visite d'inspection

Ce formulaire est utilisé lors des inspections effectuées 1 à 6 mois avant l'échéance de l'autorisation d'exploiter (AE), par les infirmières du SMC, dans le cadre du renouvellement de l'AE des établissements offrant des prestations médico-sociales résidentielles (EMS). Il est complété par le formulaire d'auto-déclaration rempli par les responsables des institutions. Les deux documents font partie du dossier d'octroi et de renouvellement de l'AE.

Procédure

Le formulaire est complété par l'infirmière responsable du contrôle. Il est transmis à l'institution suite à la visite, par courrier électronique. Le *Récapitulatif de l'inspection* (dernière page de ce document) relève les mesures correctives exigées et fixe les délais. Il est transmis au Service de la santé publique, accompagné du préavis du SMC pour le renouvellement de l'AE. Les copies du *Récapitulatif de l'inspection* et du préavis du SMC sont adressées au Service de la prévoyance sociale. Une copie du formulaire de visite d'inspection est également transmise à la pharmacienne cantonale ou au pharmacien cantonal.

Abréviations :

AE	Autorisation d'exploiter
EMS	Etablissement médico-social
CRASS	Conférence romande des affaires sanitaires et sociales
SMC	Service du médecin cantonal
UATO	Unité d'accueil temporaire et d'orientation
USD	Unité spécialisée en démence
P	Partiellement
EP	En projet

RECUEIL D'INFORMATIONS

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	
Nom de l'établissement :	
Date de la dernière inspection :	
Date de l'inspection :	
Nom de l'infirmier ou de l'infirmière responsable de l'inspection :	
Nom de l'infirmier ou de l'infirmière suppléante d'inspection :	
Commentaire / s	

1. QUALITE/ SECURITE

1.1 Différents éléments vérifiés lors de la visite de l'établissement et des déplacements durant la journée d'inspection	OUI	P EP	NON	Non vérifié	Remarque
a) Il existe une présentation journalière des menus, accessible pour tous les résidents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
b) Il existe une présentation journalière du programme d'animation, accessible pour tous les résidents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
c) Une majorité des chambres est personnalisée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
d) Des repères temporels (horloge, calendrier) sont à disposition des résidents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
e) Des rideaux / paravents existent et sont utilisés dans les chambres où cela est nécessaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
f) Le personnel range le matériel de soins (protections, incontinence, pommades, gants, urinal, chaise percé e...) à l'abri des regards ou hors de la chambre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
g) L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs, couloirs, salles d'eau, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
h) Des moyens facilitant l'orientation dans le bâtiment sont mis en place tels que pancartes, couleurs par étage, noms sur les portes, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
i) Il existe des mains courantes dans les couloirs, la luminosité est suffisante, les couloirs sont facilement accessibles, les escaliers sont sécurisés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

j) Les exigences en matière de protection contre la fumée passive sont respectées (local fumeur / fumoir annoncés ou non fumeur).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commentaire / s					
QUALITE					
1.2 Différents éléments vérifiés lors des entretiens avec le personnel et les résidents et dans la documentation de soins	OUI	P EP	NON	Non vérifié	Remarque
a) Les horaires des repas respectent le rythme biologique du résident et les exigences intercantionales de qualité. Les repas sont servis, pour tous les résidents, dès 08h00, 11h45 et 17h45.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
b) Les particularités alimentaires du résident (aversions, allergies) sont connues du personnel soignant et de cuisine et sont respectées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
c) Des collations sont servies aux résidents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
d) Les données essentielles ayant marqué la vie du résident sont mentionnées dans le dossier ainsi que ses habitudes à domicile.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
e) La planification des soins tient compte des habitudes antérieures du résident (hygiène, lever/coucher) et de son rythme.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
f) Le personnel rencontré estime que les formations proposées/suivies correspondent aux problèmes de prise en charge rencontrés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commentaire / s					
SECURITE					

1.3 Différents éléments vérifiés lors des entretiens avec le personnel et les résidents, dans la documentation de soins fournie par l'institution	OUI	P EP	NON	Non vérifié	Remarque
a) Les personnes qui le nécessitent peuvent être équipées d'un système d'appel portable (montre, bracelet, bip anti-errance).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
b) Le personnel des soins interrogé suit régulièrement des formations /exercices concernant les risques d'incendie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
c) Le personnel des soins interrogé sait quelle attitude adopter en cas de risque de fugue/errance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
d) Le personnel des soins interrogé sait quelle attitude adopter en cas de risque de chute.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
e) La planification des trois derniers mois démontre que les nuits sont couvertes par minimum 2 veilleuses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
f) La planification des trois derniers mois démontre qu'il y a toujours du personnel infirmier diplômé dans l'institution. En cas d'exception, un concept de sécurité est prévu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
g) Le concept de sécurité en l'absence de personnel infirmier diplômé est connu du personnel des soins (notamment organisation).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
h) En cas d'exploitation d'un Foyer de Jour , le concept de gestion des situations d'urgence est connu du personnel des soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commentaire / s					

2. PREVENTION DE LA MALTRAITANCE

2.1 Différents éléments de contrôle	OUI	P EP	NON	Non vérifié	Remarque
a) Le personnel des soins connaît les organes de recours externes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
b) Le personnel des soins connaît la procédure de gestion des plaintes interne.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
c) Mesures de contrainte et de sécurité : Pour toute mesure de contrainte et/ou limitant la liberté de mouvement à une personne incapable de discernement (<i>ceinture, barrière de lit, tablette au fauteuil, drap zewi, porte fermée, bracelet anti-fugue, soins forcés, mesures de privations, etc.</i>) il existe un protocole d'application contenant au minimum les éléments figurant dans le protocole d'application officiel du SMC version 09.01.23.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
d) L'EMS tient à jour un registre de toutes les mesures de contraintes et limitatives de liberté de mouvement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
e) Une date de réévaluation des mesures de contrainte est fixée. Les évaluations sont traçabilisées dans la documentation de soins.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
f) Le résident est respecté dans son intimité : le personnel frappe avant d'entrer et demande s'il peut entrer.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
g) La prise de recul est encouragée et accompagnée pour permettre une culture de la bientraitance. Par exemple par la mise en place, en cas d'événement particulièrement difficile, d'un accompagnement ponctuel approprié et/ou par un soutien des professionnels au travers d'une réflexion en équipe, régulière, sur les pratiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Commentaire / s

3. Autres éléments observés durant la visite

3.1 Différents éléments de contrôle, préciser :	OUI	P EP	NON	Non vérifié	Remarque
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Commentaire / s

RECAPITULATIF de l'inspection du xxx

Ce rapport récapitulatif se base sur:

- xx entretiens avec des membres du personnel
- xx entretiens avec des résidents.
- xx dossiers de résidents consultés
- Consultation de documents

A compléter ou corriger dans le cadre du renouvellement de l'autorisation d'exploiter :

A développer dans le cadre d'un processus d'amélioration continue :

Infirmière du SMC responsable de l'inspection :

Infirmière du SMC suppléante :